



Unicil et VOUS

NEWSLETTER #4
JUILLET 2022



Mieux vivre ensemble

PRÊTS À ÉLIRE VOS REPRÉSENTANTS ?

Tous les 4 ans, vous êtes appelés à élire vos représentants de locataires. Ces derniers siègeront au conseil d'administration d'Unicil pour défendre vos intérêts. Ils rencontrent plusieurs fois par an nos équipes pour faire entendre votre voix sur les sujets de travaux, entretien des parties communes, loyers, maîtrise des charges, gestion quotidienne, avenir du quartier... Par correspondance ou par internet, vous pourrez élire le représentant de votre choix. Alors, à vos agendas, à partir du jeudi 22 novembre, votez !

LIRE



Santé-Sécurité

ABSENCE PROLONGÉE = RISQUE DE LÉGIONNELLE

La légionellose est une bactérie qui se développe dans les réseaux d'eau chaude et qui est susceptible de provoquer, à forte concentration, de graves symptômes chez l'humain. A votre retour de vacances, si le réseau n'a pas fonctionné pendant plusieurs jours, de l'eau stagnante peut s'être installée. Or, entre vingt et cinquante degrés, c'est la température idéale pour que les bactéries se développent rapidement. Le risque de contamination par les légionelles est donc plus important par temps chaud et si les robinets ne sont pas utilisés assez régulièrement.

LIRE



Actualité

HAUSSE DU PRIX DU GAZ : LE BOUCLIER TARIFAIRE PROLONGÉ JUSQU'EN DÉCEMBRE 2022

Le secteur de l'énergie subit actuellement une très forte hausse des prix et notamment du gaz. En conséquence, vos provisions pour charges de chauffage et/ou d'eau chaude augmentent au 1^{er} juillet 2022 sous l'effet de la hausse générale. Afin d'aider les ménages à faire face à cette situation sans précédent, le bouclier tarifaire gouvernemental, visant à bloquer les prix du gaz, est prolongé jusqu'à la fin de l'année 2022.

LIRE



Partenariat

VOUS NE PARTEZ PAS EN VACANCES ? GRÂCE AUX CENTRES SOCIAUX, ELLES VIENNENT À VOUS !

Chaque année, ce sont près de 40 % des Français qui ne peuvent partir en vacances. Chez Unicil, nous soutenons toute l'année 20 centres sociaux sur tout notre territoire à hauteur de près de 190 000€. Financés dans le cadre de la TFPB* et en fonds propres, ces montants aident les équipes des centres sociaux à accompagner les familles et les jeunes dans leurs projets de vacances, du montage du projet à la réalisation du séjour.

LIRE

Retrouvez nos actualités, nos résidences
et de nombreux conseils pratiques sur
www.unicil.fr !

